



Le 22 février 2021

PAR COURRIEL

Karine Charest

Directrice – Affaires corporatives,
juridiques et gouvernance Édifice

Jean-Lesage

21^e étage

75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2021-0017

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 25 janvier 2021 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... Entente ou contrat entre Hydro-Québec et la ville de Saint-Augustin-de-Desmares pour compensation relative au projet d'Hydro-Québec de passer une ligne haute-tension souterraine sur le territoire de la ville, négocié par le maire. »

En réponse à votre demande, nous tenons à préciser qu'il n'y a actuellement aucun projet en cours relativement à la construction d'une ligne haute-tension souterraine dans la ville de Saint-Augustin-de-Desmares. Néanmoins, Hydro-Québec planifie la construction d'un massif de distribution de 25 kV sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmares sur la totalité du trajet. Les coûts de ce projet sont estimés à 25 M\$. Nous comprenons que votre demande d'accès à l'information concerne ce projet.

Nous vous informons cependant qu'il n'y a aucune entente ou contrat entre Hydro-Québec et la ville de Saint-Augustin-de-Desmares relativement au versement d'une compensation pour ce projet. Nous invoquons en conséquence l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

Toutefois, il y a eu des discussions entre Hydro-Québec et certains administrateurs municipaux relativement à la nature des travaux et à la remise en état des lieux qui devra être effectuée à la suite de ces derniers. Hydro-Québec a été informée que la construction d'un trottoir sur la route Tessier faciliterait l'intégration du massif de distribution projeté dans l'emprise publique.

Pour obtenir des informations additionnelles à l'égard ce projet, nous vous invitons à rejoindre la ligne Info-Projets d'Hydro-Québec au 1 855 845-7417 ou à visiter notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.hydroquebec.com/projets/anne-hebert/>.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.